

COMITE DIRECTEUR DU 21 NOVEMBRE 2020

Visioconférence à 17h00

Présents : Rémi Bousquet, Josy Brégal, Alexandre Delcassé, Monique Espi, Muriel Lebreuil, Jean Pierre Lherm, Aude Lusetti, Bénédicte Mazieres, Michel Lestrade, Jean Charles Olivan, Henry Piton, Luc Poncelet, Marie Sabah, Delphine Sigal, Xavier Smith, Claude Tronel

CTS : Colard Michel, Julien Housset, François Meurillon

TSR : Nicolas Finez

Absents : Ercolessi Delphine, Christophe Izart, Philippe Legeay, JC Cabirol

1. Validation du compte rendu

Compte rendu du 5 octobre validé.

2. Assemblée générale

Luc Poncelet fait remarquer que les championnats indoor sont avancés au 30 et 31 janvier 2021.

Il questionne le comité directeur sur le maintien ou le déplacement de l'assemblée générale.

L'autre question posée est la façon dont il faut tenir cette AG, vu les circonstances sanitaires, la question est posée soit de la tenir en visioconférence et/ou de la déplacer.

Si visioconférence, faut-il faire appel à un prestataire ou utilise-t-on le même logiciel que pour les AG du 12 novembre ?

Après débats il est décidé de tenir l'AG en dématérialisé le samedi 6 février à 9h30 - la présentation des candidats sera identique à ce qui est fait par la FFA, sur la base d'une présentation qui leur sera envoyé, et qu'ils devront nous retourner à une date restant à définir. Ces fiches seront mises à disposition des personnes habilitées à voter le jour de l'AG.

3. Positionnement de la ligue sur les candidats à la FFA

Luc souhaite organiser une visio avant le 5 décembre avec les clubs de la ligue

La question est posée sur le retrait de la MAIF : Luc le confirme. La MAIF dans l'état actuel des choses met fin à son partenariat avec la fédération au 31/12/2020.

L'autre question posée est le financement de l'aviron, mis à part des subventions d'état ? Luc répond que dans le contexte actuel, c'est difficile, nous l'avons bien vu pour la ligue. Au niveau fédéral, des pistes sont étudiées (voir programme des candidats à l'élection fédérale).

Conclusion : Une Visio avec les clubs et le comité directeur sera programmée le 28 novembre à 17 heures - Luc Poncelet lancera une invitation aux présidents, comité directeur et les comités départementaux.

Delphine au regard des questions posées, enverra au comité directeur les informations reçues sur les boîtes fédérales et par newsletter. Les 2 candidats ont également des sites internet.

4. Actualités des commissions

- Commission financière

Plan Littoral 21

Luc répond à la question que Monique Espi a posée concernant l'achat du matériel. Luc Poncelet rappelle la façon dont a été présenté le dossier. Deux axes ont été développés :

- la compétition (beach rowing et formation)
- développement de la pratique (randonnées labellisées)

Une commande de 4 solos, 4 double et 1 quatre a été passée, avec un chariot pour le 4, des brassières et des pelles.

Les solos et doubles permettront de sécuriser les Beach et répondre à l'axe compétition, et le 4 répond à l'axe développement. Cela permet de montre au financeur que même si nous n'avions qu'une moitié de subvention, nous pouvions être réactif et s'adapter aux contraintes.

Au vue des contraintes imposées, et pour respecter nos engagements du mieux possible, il n'était pas possible de commander plus d'un 4.

Ce 4 pourra être mis à dispo de Port la Nouvelle et Balaruc pour les randonnées fédérales labellisées. Il pourra servir également à Agde pour les championnats de France.

Le championnat de France de beach sera ouvert aux mixtes de club. Julien souligne l'opportunité pour la ligue de préparer un équipage de ligue et de monter un quatre mixte pour le beach à Marseille.

Sur ce dossier, l'intérêt d'avoir lancé la procédure 2020 rapidement, permettra de relancer une demande de subvention pour 2021 et de montrer aux instances de financement notre réactivité face à l'enjeu. Julien nous tiendra au courant pour ce nouveau dossier.

Point sur les dossiers de demandes d'aide déposés pour 2021.

Dossier ANS 2020 sur le Pôle : la subvention était découpée en plusieurs volets. Les sommes demandées ont été accordé en totalité sauf sur le matériel où seulement une partie de la subvention a été accordée.

Pôle /FFSU : point financier à faire entre Jean Pierre Lherm et François Meurillon.

MAIF

Un représentant de la MAIF a appelé Luc : La MAIF reporte trop de sinistres sur les bateaux de la ligue et surtout sur les circonstances des « accidents » par manque de vigilance. Comme pour les assurances auto, nous sommes à un sinistre du malus... la cotisation ne couvrant pas les dégâts (principe mutualiste) : la cotisation risque donc d'augmenter.

La ligue va donc demander aux clubs ou à la FFA quand ils seront en prêt ou mis à disposition d'assurer les bateaux de la ligue. A l'utilisateur de s'occuper d'assurer le bateau ou de prévoir un transfert de l'assurance. Ce n'est pas une question de prise en charge de franchise mais bien de cumul des sinistres même si la ligue n'est pas responsable de ces sinistres.

Un vote est demandé au comité directeur sur le matériel destiné au Pôle, faisant l'objet d'une demande qui a été acceptée :

Vote pour l'achat d'un wattbike et d'une paire de pelle : voté à l'unanimité

Retour sur le matériel commandé et non retiré du club de Cazaubon

Cazaubon avait commandé des pelles (4 paires de pelles) et réservé des avirons de pointe lors de la vente du matériel ligue. A ce jour, le club n'est pas en mesure de régler la commande. Question posée au comité directeur : que fait-on ? revente ? (matériel qui ne convient pas au Pôle)

Il est décidé de remettre en vente ce matériel.

- Commission loisir (Monique Espi)

Il y a eu un « ramons chez nos voisins » le 17 octobre à Sète

Monique fait un retour sur les propositions 2021 : 12 propositions pour 2021 + la tête de rivière de Bouillac.

Coups d'aviron en Occitanie : stand by - recherche de financement sur les tee-shirts.

Calendrier ligue : Monique souhaite que les animations soient sur le calendrier de la ligue - demande de rajouter un 3^{ème} onglet + dates de coups d'aviron en Occitanie.

Elle demande également si Nicolas peut participer à la réunion.

Nicolas pourra participer à cette réunion pour faire connaissance avec la commission loisir. Luc rappelle qu'à ce jour, Nicolas n'a pas de mission prioritaire identifiée sur la commission loisir. Il conviendra néanmoins d'en reparler.

Au sujet de Nicolas, Luc le considère comme « une ressource » - le domaine d'action du poste de Nicolas est majoritairement le développement.

La 1^{er} année : connaissance de la ligue (prise en compte du contexte et spécificité de la ligue) Ensuite, il va falloir structurer ses missions ; il sera au service du développement de la ligue ; accompagner la déclinaison du plan de développement sur le terrain, auprès des comités Départementaux, et des clubs. Il sera essentiel de déterminer les besoins prioritaires de la ligue pour cibler les interventions de Nicolas.

Pour Nicolas, actuellement, c'est compliqué en raison de confinement ; il faut d'abord découvrir le territoire - il sera ravi d'échanger sur le concept « Ramons chez nos voisins ». Il attendra les directives de Luc et des CTS.

Retour du club de Rieux Volvestre - de nouveau parmi les clubs d'Occitanie

5. Autres points abordés

Prévoir un comité directeur en décembre pour faire le point post AG FFA et pour préparer l'AG de la ligue.

AG : mettre le formulaire candidature sur le site + envoyer aux clubs

Bénédicte pose la question de l'open indoor : on le fait en dématérialisé ?

Luc lui répond que non dans le contexte actuel COVID.

Michel Colard : pour que le secteur junior et PPJ puisse éventuellement réaliser le stage de décembre (FFA) il fait le tour des clubs concernés afin que les personnes fassent leurs 2000m dans la mesure où des ergomètres ont été mis à disposition.